

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2025

Le 4 juillet 2025, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur CAZORLA Dominique, Maire.

Date de la convocation : 30 juin 2025

Nombre de conseillers en exercice : 11

Étaient présents :

CAZORLA Dominique

BLANCO Jordan

CHABRIER Alexandre

CHARBONNIER Jérôme

DEFOND Thérèse

FORET Clotilde

PENT Damien

Étaient absentes : GOUTORBE TORRE Jeannine, MOREL Nathalie, GIBERT Maryline et DEFOND Marion

Secrétaire de séance : CHARBONNIER Jérôme

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 6 juin 2025
- Embauche d'un agent territorial à l'école
- Vente du terrain de la cité Tardy aux riverains
- Devis pour la pancarte de promotion du lotissement
- Devis pour l'équipement de l'espace de loisir du stade
- Délibération sur la remontée de compétence « eau potable »
- Questions diverses

Ajout à l'ordre du jour : Nettoyage des vitres de la mairie, l'école et la cantine.

Ordre du jour : Approbation du procès-verbal de la séance du 6 juin 2025

Le procès-verbal de la séance du 6 juin 2025 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour : Embauche d'un agent territorial à l'école

La personne retenue en premier, ayant trouvé un travail plus près de chez elle, renonce au poste ; celui-ci a été proposé à la candidate suivante, Mme Koralie RENAUD, qui l'a accepté.

Après délibération, étude de la candidature et analyse de l'entretien réalisé, le conseil municipal valide à l'unanimité l'embauche de Mme RENAUD Coralie au poste d'agent territorial à l'école.

Ordre du jour : Vente du terrain de la cité Tardy aux riverains

Lot n°1 : 33 m² à M. MARTIN

Lot n° 2 : 229 m² à M. et Mme GARDETTE

Lot n° 3 : 52 m² à M. MOCANU

Lot n°4 : 55 m² à M. et Mme GARDETTE

Le conseil municipal, approuve après délibération, à l'unanimité la cession de l'ancien terrain de pétanque situé impasse de Lodève terrain aux riverains au prix de 8 € le mètre carré, frais de bornage et d'actes administratifs à la charge des acheteurs.

Ordre du jour : Devis pour la pancarte de promotion du lotissement

Un devis pour l'achat d'un panneau de 1,50mx1,50m a été réalisé chez Multi-lettres. Il est au prix de 160 € HT unitaire. Le conseil municipal approuve après délibération, valide le devis d'un montant de 480 € HT pour l'achat de cette publicité.

Ordre du jour : Devis pour l'équipement de l'espace de loisir du stade

Le conseil municipal, valide, après délibération et à l'unanimité le devis d'achat d'un barbecue pour un montant de 388,08 € HT afin de compléter l'équipement de l'espace de loisir du stade.

Ordre du jour : Délibération sur la remontée de compétence « eau potable »

La communauté de communes a délibéré sur la prise de compétence assainissement mais pas encore sur l'eau potable.

Pour l'assainissement, **les communes ont trois mois pour délibérer sur le transfert de l'assainissement.**

Pour l'eau potable, la réflexion reste ouverte.

Pour rappel : les remontées de compétences ne sont plus imposées au 01.01.2026.

Pour information, le prochain conseil syndical du SIVOM du 23.07.2025 demandera l'intégration à l'option de marché que va passer le syndicat de la Bombarde pour une période de 12 ans à partir d'avril 2026 ; sans augurer des décisions futures prises par les conseils municipaux.

Ordre du jour : Nettoyage des vitres de la mairie, de l'école et de la cantine

Le nettoyage des vitres situées en grande hauteur doit désormais être réalisé par une société spécialisée.

Plusieurs prestataires ont été contactés. La municipalité valide à l'unanimité le devis de l'entreprise VINCENTRETIEN ESPACES VERTS pour 2 prestations annuelles pour la mairie et l'école (272 € TTC la prestation) et 1 prestation pour la cantine (175 € TTC), soit un montant de 719 € TTC à l'année.

Ordre du jour : Questions diverses

- **Rénovation du WC, place de l'école**

Les derniers devis sont en cours d'instruction afin de pouvoir délibérer au prochain conseil et démarrer les travaux cet automne (octobre 2025). Il est convenu de démonter une des cuvettes, de la remplacer par un lavabo et de mettre une porte d'entrée isolée ainsi que l'éclairage afin que ce WC soit accessible toute l'année.

Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 19 septembre 2025 à 20h00 à la mairie.
La séance est close à 22h15.

Le Président,



Le Secrétaire,

